

<p>Nom et coordonnées de l'école :</p> <p>Ecole primaire 9 route de Boutric 33640 ISLE-SAINT-GEORGES</p> <p>05 56 72 68 10</p>	<p style="text-align: center;"><b>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE DU TROISIÈME TRIMESTRE</b></p> <p>Date : 9 juin 2020</p>
--	--

**Circonscription DE TALENCE**

**Présents**

**Président(e) - (directeur d'école) : Mme SIROUX**

Inspectrice de l'éducation nationale :	Mme BARBIER (excusée)
Equipe enseignante :	Mme HERRAIZ Mme FAREZ Mme SIROUX
Le maire ou son représentant :	M. LEMIRE M. PATROUILLEAU Mme ROUSSEIL
DDEN :	S/O
Représentants des parents d'élèves :	Mme CASTAING M. KALISKY Mme BLANCHARD-PELLETIER Mme OLIVIER

**Excusés :**

*Début du conseil d'école : 18h05*

*Fin du conseil d'école : 18h45*

**Secrétaire de séance : T. SIROUX**

## EDUCATION NATIONALE

### **I) Parcours de l'élève**

#### **a) Bilan des actions d'aide mise en place**

Les APC ont été menées jusqu'en mars de manière ponctuelle avec les élèves manifestant un besoin de remédiation spécifique ou de manière systématique pour mener un projet.

Trois élèves ont été concernés cette année par la mise en place de PPRE. Ceux-ci consistaient notamment en un décloisonnement ou à des aménagements didactiques et pédagogiques pour suivre les apprentissages à un niveau plus adapté. Une seule réunion d'équipe éducative a pu avoir lieu cette année pour difficultés scolaires. En parallèle, des réunions entre les enseignantes et les parents d'élèves ont eu lieu pour discuter des difficultés et/ou du parcours de certains élèves (sur demande des parents ou de l'enseignante).

Aucun maintien de classe n'a été décidé cette année.

#### **b) Bilan des évaluations**

CP : des évaluations nationales ont eu lieu pour les CP au mois de février (évaluation de mi-parcours). A leur issue, les parents ont été informés du niveau de réussite par compétence de leur enfant. Sur 8 élèves évalués (1 élève absent), 7 élèves ont acquis les compétences attendues en français et en mathématiques (12 à 14 compétences acquises sur 14), et 1 élève présente des besoins spécifiques.

Autres niveaux : à la rentrée prochaine, les évaluations de début d'année permettront de faire le point sur les connaissances et les besoins des élèves, et d'adapter les programmations de classe en fonction de ces résultats.

*Les LSUN seront remplis pour le second semestre ; toutefois, pour la période courant du 13 mars à la fin de l'année, les compétences seront enregistrées mais marquées (sauf exceptions ponctuelles) « non évaluées ». Elles seront revues au cours de l'année suivante, sans que cela n'impacte fortement les programmations habituelles. Cela permettra également aux collègues du collège d'avoir un aperçu de ce que les CM2 auront pu travailler malgré les circonstances.*

*Un bilan sera également proposé aux parents des élèves de maternelle.*

#### **c) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS / CP**

Du fait de la crise sanitaire, la visite du collège n'a malheureusement pas été possible pour les CM2. De même, l'accueil des GS en CP, ou des futurs PS en maternelle ne pourra pas être possible cette année.

Le conseil école-collège du dernier trimestre est pour l'heure suspendu.

#### **d) Bilan du dispositif de continuité pédagogique**

Il n'y a pas de retard notable dans le suivi des programmes. Toutefois, tous les élèves n'ont pas repris le chemin de l'école, il est donc difficile de pouvoir affirmer qu'aucun élève n'a pris de retard. Concernant ceux qui sont revenus en classe, leur niveau n'a pas baissé de façon alarmante et reste cohérent avec l'avant-confinement.

### **II) Projet et vie de l'école**

Depuis le dernier conseil d'école qui s'est tenu le 20 février 2020, à la veille des vacances d'hiver, aucun projet qui avait été envisagé et évoqué lors de cette réunion n'a pu être tenu. De la même façon, carnaval et la fête de l'école ont du être annulés. Aucune sortie ne pourra avoir lieu d'ici la fin de l'année.

Le projet « zéro-déchet » qui avait été commencé avant la crise sanitaire pourra peut-être être repris l'année prochaine.

Le projet d'école arrive à son terme et sa nouvelle version devra être rédigée au cours du premier trimestre 2020-2021 (*en attente du projet départemental et académique*).

### **III) Fonctionnement de l'école**

#### **a) Bilan des exercices de sécurité**

Il n'y a pas eu de nouvel exercice de sécurité depuis le dernier conseil d'école.

#### **b) Bilan financier de la coopérative**

Le solde de la coopérative scolaire est de 2686 euros. Aucune nouvelle entrée d'argent n'a été possible du fait de la crise sanitaire, ni aucune dépense.

L'équipe enseignante envisage d'utiliser l'argent de la coopérative restant (car non dépensé pour des sorties ou projets comme d'ordinaire) pour doter l'école de jeux de cour ou pour offrir quelque chose à chaque enfant avant les vacances d'été (en cours de réflexion).

#### **c) Bilan financier des actions municipales**

Le budget annuel ordinairement alloué à l'école est à ce jour toujours acté (enveloppe de 4700 euros). Ce budget sera essentiellement alloué aux fournitures scolaires, manuels et fichiers.

#### **d) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1**

Les représentants de parents sont avisés de la nécessité de commencer à communiquer avec les parents d'élèves en prévision des élections de leurs représentants en début d'année scolaire prochaine. Une réunion aura lieu comme à l'habitude en septembre pour préparer les élections (généralement tenues aux alentours du 13 octobre).

### **IV) Organisation de la rentrée 2020-2021**

#### **a) Structure de l'école**

Au 9 juin 2020, les effectifs prévus pour la rentrée 2020 sont de 55 élèves, répartis comme suit :

- PS : 7 élèves
- MS : 2 élèves
- GS : 7 élèves (2 arrivées)
- CP : 5 élèves
- CE1 : 9 élèves
- CE2 : 7 élèves (1 départ et 1 arrivée)
- CM1 : 12 élèves
- CM2 : 6 élèves

Les répartitions de classe se feront donc comme suit :

- Classe 1 : PS/MS/GS – 16 élèves
- Classe 2 : CP/CE1/CE2 – 21 élèves
- Classe 3 : CM1/CM2 – 18 élèves

Des décloisonnements auront lieu afin d'alléger la classe 2 les après-midis, dont la forme reste à définir (temps d'EPS pour les CE2 avec les CM, temps communs GS-CP, etc.).

#### **b) organisation de la pré-rentrée et de la rentrée**

La pré-rentrée aura lieu le lundi 31 août.

L'équipe enseignante trouverait pertinent de réunir ce jour-là les personnes du périscolaire, de l'école et de la mairie (1h) afin de définir quelques lignes communes d'organisation et de règles de vie pour la nouvelle année scolaire.

Il n'y a à l'heure actuelle pas de travaux à prévoir (peut-être la remise en place de l'école en cas de retour à la « normale » en septembre). Il faudra toutefois trouver une solution au robinet trop proche des urinoirs dans les sanitaires des élémentaires. L'équipe enseignante souhaite également savoir où en est la demande de dotation en

équipement informatique de l'école. La mairie informe qu'un dossier sera à rendre à Gironde Numérique avant le 3 juillet.

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> septembre. L'équipe enseignante réfléchit à des solutions pour organiser un temps réservé aux futurs élèves de PS.

### MAIRIE

Les parents d'élèves demandent où en est leur demande formulée lors du premier conseil d'école concernant l'accueil des enfants d'Isle-Saint-Georges dans les CLSH environnants (afin de disposer d'une solution d'accueil pour le mercredi). La mairie devait appeler le maire de Beautiran en mars à l'issue des élections, mais le confinement a retardé ce projet. Le maire de Beautiran a été élu le 28/05 et a été contacté par M. Lemire. Les discussions au sujet d'une convention intercommunale seront poursuivies par la nouvelle équipe municipale. Aucune décision n'a été prise à ce jour.

Les parents d'élèves demandent également s'il serait possible de porter la garderie du soir à 19h au lieu de 18h30. La mairie prend acte de la demande et l'étudiera. Elle réfléchira également à la possibilité de mettre en place de l'aide aux devoirs.

Fait à Isle-Saint-Georges, le 11 juin 2020,

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance

